

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

202268

Société :

Matricule : 23.93

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAAROUS Fatima

Date de naissance : 18.11.1941 Casab

Adresse : 4. Rue des 7P de l'ondi au niveau Medina Casab

Tél. : 066819452

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ACHOUR Abd
Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tél. 0522 26 53 42 - Tél./Fax. 0522 26 53 41
INP : 09-002329

Date de consultation : 15/04/2021

Nom et prénom du malade : LAAROUS Fatima

Age : 78

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : diabète + hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0061464

Resultat envoyé par WhatsApp

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/04/24	S	7	300	Dr. ACHOUR Ahd Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie 175, Rue Boukraa - Casablanca Tél : 0522 26 53 42 - Tél/Fax : 0522 26 53 41 INP : 091002399

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL MANAR CASA SARL 10 AV Mouloud Ben Barka Bourgogne Casa INPE 092025204	15/04/24	2632,30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA Djalil Chami JUAZANITI CHAMI Biologiste 94, Bd. Zerktouni Casablanca Tél : 05 22 27 48 56 Fax : 05 22 27 49 13	15/04/24	5,15	104,5

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	G
25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
D	B
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
D	B
00000000	00000000

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ACHOUR Ahd
Spécialiste en
ENDOCRINOLOGIE - DIABETOLOGIE
Obésité - Goitre - Hormones
Ménopause - Cholestérol

INPE : 091002329

الدكتورة عاشور عهد
إختصاصية في أمراض الغدد والسكري
السمنة - الهرمونات - الغدة الدرقية
سن اليأس

Casablanca, le 15/4/24 الدار البيضاء، في

M Lazarus Patimo

(1750 x 3)



110000 (ou ADP 18)

112418 28

2930 x 4

8) glyfric 200

112418 28

374.00 x 6

374.00 x 6

140

S.V.

16

(5660 x 4)) Stip nure

S.V.

52,90 x 2

2632,30

S.V.

Dr. ACHOUR Ahd
Spécialiste en Endocrinologie Diabetologie
175, Rue Boukaâ - Casablanca
Tel : 05 22 26 53 42 / 42
INPE : 091002329

اقامة حسام الجاسم - 175، زنقة بوكراع - بجانب مستشفى مولاي يوسف (سيدي الصوفى سابقا) - الدار البيضاء
Résidence Houssam Jassim - 175, Rue Boukaâ - à côté de l'Hôpital My Youssef (ex. Sidi Soufi)

Tél.: 05 22 26 53 42 / 05 22 26 53 41 - الهاتف : E-mail : dr_achour80@hotmail.com

LOT : 231793
EXP : 05 2027
PPV : 31.30

LOT : 231798
EXP : 05 2027
PPV : 31.30

LOT : 232775
EXP : 09 2027
PPV : 29.20 DH

LOT : 231946
EXP : 08 2027
PPV : 29.20

6 118001 040773
TRAJENTA® 5 mg
(Linagliptine)
28 comprimés pelliculés
PPV : 374 DH 00
10010704/01
BOTTU S.A.

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES
يجب التقيد بالمقاييس الموصوفة

6 118001 040773
TRAJENTA® 5 mg
(Linagliptine)
28 comprimés pelliculés
PPV : 374 DH 00
10010704/01
BOTTU S.A.

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES
يجب التقيد بالمقاييس الموصوفة

6 118001 040773
TRAJENTA® 5 mg
(Linagliptine)
28 comprimés pelliculés
PPV : 374 DH 00
10010704/01
BOTTU S.A.

LOT : 5712
PER : 07 - 26
P.P.V : 17 DH 50

LOT : 7666
PER : 09 - 26
P.P.V : 17 DH 50

LOT : 2263
PER : 08-25
P.P.V : 17 DH 50

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES
يجب التقيد بالمقاييس الموصوفة

6 118001 040773
TRAJENTA® 5 mg
(Linagliptine)
28 comprimés pelliculés
BOTTU S.A. PPV : 374 DH 00
10010704/01

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES
يجب التقيد بالمقاييس الموصوفة

6 118001 040773
TRAJENTA® 5 mg
(Linagliptine)
28 comprimés pelliculés
BOTTU S.A. PPV : 374 DH 00
10010704/01

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH00
6 118001 061465

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH00
6 118001 061465

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES
يجب التقيد بالمقاييس الموصوفة

6 118001 040773
TRAJENTA® 5 mg
(Linagliptine)
28 comprimés pelliculés
BOTTU S.A. PPV : 374 DH 00
10010704/01

Docteur ACHOUR Ahd
Spécialiste en
ENDOCRINOLOGIE - DIABETOLOGIE
Obésité - Goitre - Hormones
Ménopause - Cholestérol

INPE : 091002329

الدكتورة عاشر عهد
إختصاصية في أمراض الغدد والسكري
السمنة - الهرمونات - الغدة الدرقية
سن اليأس

Casablanca, le 15/04/2014 الدار البيضاء، في

M LAAROUS FATIMA

Hb A1c
—
CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham JUAZZANITOLHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerktouni Casablanca
Tél. 05 22 27 48 96 Fax 05 22 27 49 13

Dr. ACHOUR Ahd
Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie
175, Rue Boukraa Casablanca
Tél. : 0522 26 53 42 - Fax : 0522 26 53 41
INP : 091002329

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

394, Boulevard Zerkouni – Résidence le Casablanca – Bourgogne – CASABLANCA
Tél : 0522 27 48 96 – Fax : 0522 27 49 13 – Patente : 35404878 – INP : 093001006
CNSS : 6368949 IF : 51786580– ICE : 002982351000006

FACTURE N° : 240400329

Casablanca le 15-04-2024

Mme LAAROUS Fatima

Date de l'examen : 15-04-2024

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E15
B119	Hémoglobine glycosylée	B100

Total des B : 100

TOTAL DOSSIER : 104.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent quatre dirhams .

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham Mazzanit El HAMI
Biologis e
394, Bd. Zerkouni casablanca
Tél. 05 22 27 48 96 Fax 05 22 27 49 13